

LA GAZETTE 65

Lettre d'information de la SPSH, Société de Propriétaires à Soorts-Hossegor / Mai 2019 / N°65

Editorial

L'activité de votre association, ces derniers mois, a été importante en raison d'une actualité chargée.

En effet :

La commission « Lac et Port, Trait de côte » a suivi avec une attention particulière les travaux et les péripéties du désensablement du lac. Vous lirez dans cette même Gazette un article traitant de ce sujet.

Après l'opération du « Forum des adhérents volontaires », plusieurs d'entre vous sont venu rejoindre nos équipes. C'est ainsi que nous avons pu aborder de nouvelles thématiques et renforcer les commissions « Gap 40 », « Lac et Port, Trait de côte », « Urbanisme » et « Sécurité ».

Je tiens à remercier au nom de la SPSH les personnes qui, en rejoignant nos commissions, donnent bénévolement de leur temps et apportent leur expertise et leur expérience.

Les sujets que nous traitons nécessitent un travail de recherche d'informations, d'analyse et de veille. C'est de cette manière que nous pouvons établir des diagnostics fiables, émettre des avis pertinents et proposer des solutions technico-économiques conformes à l'intérêt général et à notre vocation à être force de proposition.

Dans notre contribution au grand débat, nous avons particulièrement mis en avant la nécessité de la transparence en matière de dépenses publiques, en soulignant en particulier le manque de clarté des données des budgets principaux (commune, intercommunalité, département) et l'absence de détail relatif aux budgets annexes qui ne permet pas d'avoir une vision globale de certaines dépenses de fonctionnement et d'investissements spécifiques importantes.

Ce manque de transparence et de sincérité, nous le vivons au quotidien depuis de nombreux mois en ce qui concerne le dragage du lac. Quel parcours du combattant nous devons faire pour obtenir des informations en termes de volumes et de coûts !



Bien souvent, nous constatons un manque de professionnalisme, de volonté de dialogue, voire de sérieux, de certains de nos interlocuteurs. Tout est compliqué, nos correspondants officiellement désignés sont absents et ne rappellent pas. Les informations communiquées sont souvent imprécises, parcellaires et contradictoires en fonction de l'origine des sources.

Néanmoins, au nom de la transparence, des dossiers formels sont établis, des réunions de « suivi de travaux » tout aussi formelles et formatées sont organisées pour nous « informer » et rendre compte de la gestion vertueuse de nos élus. C'est un jeu de rôle dont personne n'est dupe...

Quant à nous, nous gardons « Cap et Allure ». Nous travaillons pour le bien de notre collectivité, de façon bénévole et conscients que tous ces dossiers sont financés par nos impôts et nous donne la légitimité nécessaire pour agir.

Merci à vous tous de nous soutenir et de nous accompagner dans notre souhait d'avoir une ville où les citoyens sont ravis de se saluer, de se respecter, où la courtoisie et la bonne éducation sont des compléments indispensables comme la culture et le sport à la vie de notre Cité Parc.

*Le Président
Dominique Menaut*

Participation au « Grand Débat »

Nous n'irons pas jusqu'à dire que l'Etat, en organisant à la demande du Président de la République la grande consultation nationale destinée à alimenter le « Grand Débat », a copié la SPSH et son ABCédaire, mais si nous étions un peu mégalomanes l'idée aurait pu nous effleurer ! Mis à part ce léger trait d'humour, il s'agit bien là d'un procédé que nous défendons lorsque nous nous faisons chaque année les messagers, auprès de nos élus, du ressenti de nos adhérents consultés après la saison estivale. Lors, pour rester cohérents, nous ne pouvions que contribuer au grand débat comme nous l'avons rapporté dans le Flash-info N° 40 du mois de mars dernier. Et si notre contribution portant sur :

- la transparence en matière de dépenses publiques,
- les déplacements en milieu rural,
- la prévention des risques littoraux,

n'a été qu'une goutte d'eau dans l'océan de la consultation (mais les gouttes d'eau font...), au moins nous pourrions à nouveau nous y référer lors de nos rencontres avec les élus locaux pour débattre de ces thèmes à forte résonance au niveau local.

Bertrand Gaudebert



SOCIÉTÉ DE PROPRIÉTAIRES



A SOORTS-HOSSEGOR

Association Loi 1901

Siège social : 46 allée Lucien Baroux
40150 Soorts-Hossegor

Adresse de correspondance :

BP 62 - 40150 Soorts-Hossegor

Email : contact@spsb40.com

Site : www.spsb40.com

Le désensablement du lac d'Hossegor



Désensablement

Le dragage a pris fin le 14 avril 2019, cela signifie-t-il que la phase 1 des travaux est achevée ?

Objectifs de MACS suite au constat d'origine :

« Les différentes études estiment que 17 000 m³ de sable restent piégés dans le lac chaque année et qu'à l'horizon 2028, si aujourd'hui rien n'est fait, le dysfonctionnement sera tel que le lac sera dans une situation irréversible. Il aura perdu sa richesse environnementale et son attrait.

Solution retenue : 110 000 m³ de sédiments destinés à la plage de Santocha, 13 000 m³ déplacés à l'intérieur du lac pour la création d'une zone de conservation des herbiers de zostères.

Coûts estimés HT :

Travaux : 2 599 000 € HT
Ecologie Cabinet ETEN : 70 000 € HT
Maitrise d'œuvre Creocean : 28 000 € HT
Mise en sécurité : 2 000 € HT
L'ensemble financé à hauteur de 80 % par

l'Europe, l'état et la région le solde 20 % par le territoire. » (Source : site de MACS)

Les faits :

Arrêté préfectoral n° 40 2016 00509 du 14 mai 2018 et prolongation n° 40 2016 00509 2 du 18 janvier 2019 :

« Article 4 : Description des aménagements. Les travaux de restauration du trait de côte et de restauration de la biodiversité du lac marin d'Hossegor sont les suivants :

- Un désensablement de restauration de l'état cible par l'extraction d'un volume de sédiments de 130 000 à 160 000 m³ par une drague aspiratrice stationnaire (phase 1).

- Selon les besoins après bathymétrie, un désensablement d'entretien par l'extraction d'un volume annuel ou biennal de sédiment de 20 000 à 30 000 m³ pour la partie Sud du lac par moyens mécaniques, et d'un volume de 50 000 à 70 000 m³ pour le chenal d'accès au lac par une drague aspiratrice stationnaire (phase 2). »

Les résultats en volume : totalement divergents selon les sources :

Lors de la 3^{ème} et dernière réunion du comité de suivi des travaux, les chiffres suivants ont été communiqués

Creocean :

Volume total dragué : 106 000 m³ dont 80 000 m³ à Santocha, 10 000 m³ à la mer, 10 000 m³ sur plage du lac et 6 000 m³ pour le développement des herbiers de Zostères.

Magazine de Macs : Volume total dragué : 85 000 m³.

Journal S.O. du 10 mai 2019 : Volume total

dragué : 113 000 m³ dont 92 000 m³ sur la plage de Santocha et 21 000 m³ sur les berges du lac d'Hossegor.

Selon nos observations et nos calculs ces chiffres nous paraissent exagérément optimistes. C'est la raison pour laquelle nous avons pris la décision de faire intervenir, à nos frais, un cabinet de géomètre pour réaliser une bathymétrie du lac après travaux et le chiffrage des volumes réels rejetés sur la plage de Santocha. Nous vous présenterons prochainement le résultat de cette étude.

En conclusion, ce dossier très mal engagé dès le début d'un point de vue administratif et politique a conduit à un désensablement partiel du lac. Nous pourrions être satisfaits comme l'ensemble de nos élus. Certes le lac est désensablé, **mais partiellement** et pour nous **le compte n'y est pas**. Tant du point de vue des volumes extraits que des coûts, le prix du m³ de sable enlevé va exploser.

Le désir de dialogue et de transparence affiché par nos élus nous permettra-t-il de connaître, un jour prochain, les coûts détaillés des dépenses réellement engagées, y compris le prix des interventions des différents bureaux d'études qui ont travaillé sur ce dossier ? En tant que contribuables, nous devrions le savoir. Enfin, avec l'ensemble des éléments ci-dessus relevés, vous comprendrez bien que ce dossier, que nos élus referment promptement, est pour nous toujours d'actualité et que nous devons non seulement rester vigilants quant aux coûts mais aussi veiller à ce que les travaux se poursuivent.

Dominique Menaut

Le GAP40 a 2 ans

Créé en 2017 à l'initiative de la SPSH, le GAP40 a eu deux ans au mois d'avril. A cette occasion ses membres, réunis en assemblée plénière, ont décidé de poursuivre leur collaboration et ont renouvelé leur confiance à la SPSH pour en assurer le pilotage. Rappelons que le GAP40 réunit 6 associations de propriétaires des communes de Capbreton, Mesanges, Seignosse-océan, Soorts-Hossegor, Tosse et Vieux Boucau-Port d'Albret (voir plus de détails dans les gazettes précédentes).

Au cours de cette réunion, qui s'est tenue le 16 avril dernier, Dominique Menaut s'est employé à dynamiser et structurer le potentiel du groupement. Conformément aux décisions prises lors de la réunion du mois de septembre dernier (voir gazette 63), il a fait adopter le projet de règles de fonctionnement et de communication élaboré et proposé par la SPSH. Ce document sera annexé à la convention renouvelée pour deux ans. Dans un contexte

prévisible d'une importante augmentation des investissements de la MACS dans les années à venir, ce document précise les trois thèmes majeurs retenus pour la mise en commun de compétences entre les partenaires : PLUi, évolution du trait de côte et MACSomètre. Il a été décidé que chaque thème ferait l'objet d'une commission de travail ayant à sa tête un représentant de la SPSH (au moins dans un premier temps) et au minimum un représentant de chaque association. Dominique Menaut souligne que l'importance de ces sujets n'est pas qu'économique mais aussi sociétale.

Premier atelier initié au sein du GAP40, le MACSomètre a fait l'objet d'une présentation par Gérard Chochoy. Cet outil de surveillance des politiques budgétaires (fonctionnement et investissements) de la MACS et des communes a fait l'objet d'une mise à jour avec les chiffres de l'année 2017. Chiffres qui confirment les dérives haussières continues qui ne



Explications techniques sur le Macsomètre

sont pas, selon lui, prêtes de s'atténuer.

Concluant cette présentation, qui a fait l'objet d'un long débat entre les participants, Dominique Menaut a rappelé l'ignorance des élus dans ces domaines et l'importance de cet outil pour informer sensibiliser et dialoguer avec eux : « ...c'est en devenant sachant et compétent qu'on pourra être présent sur le terrain... ».

Pour concrétiser l'existence du GAP40, celui-ci se dotera rapidement d'un logo et un forum, ouvert aux adhérents des 6 associations, sera organisé au cours de l'année 2019.

Bertrand Gaudebert

Journée en Pays Aturin

Ancienne et plus importante ville des Landes, située sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle, Aire-sur-l'Adour doit probablement son nom et son origine au peuplement celte qui dénomma ce lieu « Atura ». Ses habitants s'appellent les « Aturins ».

Nous étions un groupe de 25 personnes et avons découvert sous le soleil les nombreux monuments historiques de cette ancienne cité wisigothe, nichée aux confins du Gers et des Pyrénées Atlantiques, accompagnés de nos 2 guides de l'Office de Tourisme de la ville.

La visite a commencé avec Sandrine, qui avec gentillesse nous a accueillis devant l'église Sainte Quitterie, qui se dresse sur la colline du Mas, pour une visite parfaitement bien commentée. Cette église de style gothique fut construite à la fin du XI^{ème} siècle dans le style roman. Sa façade fut reconstruite fin du XIII^{ème}/début XIV^{ème} siècle en pierre et brique. Elle doit son nom à Quitterie, princesse wisigothe, qui fut décapitée pour avoir refusé d'abjurer sa foi chrétienne. (On fête Sainte Quitterie le 22 mai, date de sa décapitation). La visite s'est poursuivie dans la crypte, admirablement restaurée en 2017-2018, qui abrite le sarcophage de la sainte. Il est en marbre blanc de Saint Béat (Haute Garonne) et date du milieu du IV^{ème} siècle.



Le sarcophage de sainte Quitterie

Pauline, autre guide de l'OT, a pris le relais ; nous avons descendu la colline du Mas en passant devant la fontaine miraculeuse et avons pu admirer les nombreux bâtiments classés : la halle aux grains, l'ancien évêché, l'orange-rie, le marché couvert et enfin la cathédrale Saint Jean Baptiste (classée aux MH en 1906). Cette étonnante cathédrale, construite au XI^{ème} et remaniée à plusieurs reprises entre les XIV^{ème} et XV^{ème} siècles, possède une façade du X^{ème} à l'aspect sévère ; elle est surélevée d'une tour à toit d'ardoises. L'intérieur, rénové, possède de très belles fresques du XIX^{ème} et un magnifique grand orgue du XVIII^{ème}.

À l'issue de cette marche qui nous a ouvert l'appétit, notre bus nous attendait sur les belles berges de l'Adour et nous sommes partis en direction de Segos, petit village gersois dans le vignoble du Tursan. Un excellent déjeuner nous a été servi au restaurant « Chez Minvielle », véritable institution locale. Les plats typiquement gersois se sont succédés pour le plaisir de tous les convives.

Après ce copieux et très sympathique déjeuner, nous étions attendus à « Landes Ressourcerie », dirigée par M. Alexandre MARTIN, absent ce jour-là, mais qui avait confié l'organisation de la visite à sa collaboratrice Mme Darblade (coordinatrice) et à Mme Sarah DUPERE (accompagnatrice socio-professionnelle). Landes Ressourcerie est une association de recyclage et de création d'emploi fondée en 2014. Elle emploie 32 salariés, dont 23 en réinsertion (avec des contrats de 4 à 24 mois). Le réseau Ressourcerie (associations) est né en 2000. Il est spécialisé dans le domaine du réemploi, mais aussi dans la sensibilisation à l'environnement et à la réduction des déchets (dans l'air du temps....!). Landes



La boutique de Landes Ressourcerie

Ressourcerie collecte (à domicile, en déchetterie ou en apport sur le site) les déchets, les transforme et leur donne une nouvelle vie. Nous avons visité le site de tri, le site de transformation avec ses divers ateliers : électroménager, mécanique, ..., et surtout l'atelier menuiserie (dirigé par Roseline, diplômée de l'école Boule) qui se charge de transformer, de « relooker » des meubles et de les commercialiser sous la marque déposée « Landes Ressourcerie ». Un marché commence à se développer avec les Centres Leclerc locaux. Cette activité est propre à cette « entreprise » ; elle est innovante et se démarque des autres Ressourceries. Les projets à venir de M. Alexandre Martin sont très importants et variés et seront porteurs de nombreux emplois sur le secteur d'Aire-sur-l'Adour. Ils sont soutenus par de nombreux partenaires. Nous avons terminé notre visite avec le magasin d'où beaucoup d'entre nous sont repartis avec chaises, petits meubles et autres objets ! Cette visite qui nous a pris un peu plus de temps que prévu (et nous n'avons pas tout vu et entendu !) nous a totalement séduits. Retour en bus à Hossegor avec nos... trousseilles !

Christine Teisserenc

SITCOM

Le Sitcom, en charge du traitement et du recyclage des déchets et ordures ménagères, est un service public en régie qui intervient auprès de 76 communes (dont les 23 communes de MACS).

Le Sitcom attire, en continu, l'attention de la SPSH pour les raisons essentielles suivantes :

Suite à ses très lourds investissements, le Sitcom porte un endettement très important (proche de 110 M€) rémunéré par des taux substantiellement au-dessus du marché.

Le financement de l'exploitation est assuré pour une large part par des adhérents dont

MACS représente 45 %.

L'exploitation reste difficile et tarde à trouver le chemin de la rentabilité, voire de l'équilibre, en dépit des efforts engagés par la nouvelle Direction pour accroître les ventes de déchets et de produits issus du recyclage et réduire ses coûts de fonctionnement (proches de 30 M€).

De ce point de vue-là, de nouvelles menaces apparaissent sur la structure des coûts dont les causes sont essentiellement :

- Le poids de la TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes) qui devrait voir son coût évoluer d'un multiple de 5 entre

2020 et 2025 (3 € à 15 € la tonne). Impact : + 400 k€/an.

- La relocalisation du site de dépôt des déchets inerte. Impact : + 500 k€/an.

En synthèse, le Sitcom devrait représenter pour MACS une charge proche de 12,7 M€ en 2019, en croissance sur l'année précédente. Dans les prochaines années, cette « dynamique » pourra nécessiter, pour l'ensemble des adhérents, une augmentation de la taxe foncière en vue d'équilibrer progressivement son exploitation qui reste loin des attentes.

Gérard Chochoy

Agenda

Cette sélection d'événements n'est pas exhaustive. Pour plus d'informations, merci de se référer aux notes et renvois internet figurant au bas de cet encadré.

■ Juin

01/06 : « Une journée en 1930 » - Quatuor Arnaga, O. Chauzu, A. Estève, M. Grais & Big Band A. Labastie.

Mélomanes Côte Sud – Casino Hossegor – toute la journée.

25/06 : J. Ferrandis et L. Katsarava - Flûte et piano : Bach.

Mélomanes Côte Sud – Casino Hossegor – 19h.

28/06* : « Dîner en ville » – Organisé en soirée avec le concours des commerçants des halles.

Halles d'Hossegor – 19h.

■ Juillet

05 au 07/07 : Salon du livre.

Sporting Casino Hossegor.

23/7 : Prix Fonds de Dotation D. Pouchucq - J. Gade et J.B. Maizières - piano et violoncelle.

Mélomanes Côte Sud – Casino Hossegor – 20h.

25/07 : Chorale Ananda - Les sept dernières paroles du Christ.

Eglise d'Hossegor – 21h.

■ Août

02/08 : Concert New Gospel Family.

Eglise d'Hossegor – 21h.

02 au 04/08 : Festival de bridge de la Ville d'Hossegor.

Sporting Casino.

Mardi 06/08* : 16h – conférence de Daniel Gustin : « Hossegor, fille du sable et de l'eau. Les origines géologiques du site d'Hossegor ».

18h – Assemblée Générale de la SPSH.

Sporting Casino Hossegor.

08/08 : Concert Solène Péréda - les grandes œuvres classiques sur un piano Pleyel de 1917.

Eglise d'Hossegor – 21h.

20/08 : Hermanoz Danchez - guitare Flamenco .

Mélomanes Côte Sud – Casino Hossegor – 20h.

30/08 au 01/09 : 19^{ème} festival Latinossegor.

Place des Landais.

■ Septembre

01/09 : Les 8^{èmes} Chromes d'Hossegor.

Sporting Casino.

07 & 08/09 : Hossegor Rowing Club : 1^{ère} compétition internationale d'aviron à Hossegor.

Lac d'Hossegor.

18/09 : Prix Mélomanes - K. Mukawa et Y. Kurokawa - piano et violon.

Mélomanes Côte Sud – Casino Hossegor – 19h.

Pour plus d'informations, consulter :

www.sps40.com pour la SPSH

melomanescotesud.free.fr pour Mélomanes Côte Sud

www.hossegor.fr pour l'Office de Tourisme (OT)

(*) Manifestations organisées par la SPSH

Bienvenue

aux nouveaux adhérents

Nous sommes heureux d'accueillir parmi nous :

Guillaume Agède, Danielle et Jean-Claude Bordenave, Jean-François et Christine Court, Maxime Dauby, Paul Marsauche, Hervé et Suet-Yin Plaine, Jean Schaller, Léna Stübner, Geneviève Tisserand, Jean-Noël et Jacqueline Van de Kerkhove, Sylvia Vilpoux.

Ce gros bateau rouge au large de notre plage ?

En 2002, l'Union Européenne a initié un projet d'interconnexion des principaux pays européens pour 10 % de leur capacité de production d'électricité, avec un objectif de 8.000 mégawatts. Le coût global est proche de 2 milliards d'euros, pour une mise en œuvre en 2025.

Le gros bateau rouge qui a stationné et travaillé au large de notre plage, pendant plusieurs semaines, a préparé la pose de 4 gros câbles, qui, à partir de la région de Bordeaux, alimentera l'Espagne après avoir parcouru 360 kms, dont 280 kms sous-marins, le long de notre côte atlantique, à une profondeur de 30 à 45 m.

Le fameux Gouf de Capbreton est un obstacle géologique majeur pour le passage de ces câbles. Il sera donc perforé sur ses 2 berges à 1 mile au large du port.

Vive l'Europe de l'énergie !

Gilles de Chassy

Brèves

Dîner en ville

Il devient traditionnel. Nous vous invitons à réserver votre soirée du **vendredi 28 juin** prochain. La formule ne changera pas, si ce n'est que nous serons attentifs à être « éco-responsables ». Vous découvrirez comment le temps venu !

Règlements cotisation/Dîner en ville

Vous trouverez ci-joint l'appel de cotisation pour l'exercice 2019/2020. Vous recevrez également sous peu l'invitation à notre traditionnel dîner en ville.

Nous vous demandons instamment (et ceci en règle générale lorsque l'occasion se présente) **de faire des règlements séparés** pour chaque appel, même si les chèques sont à faire au nom de la SPSH : ceci pour simplifier le travail des trésorier et organisateurs bénévoles qui vous en remercient d'avance.

Flash Conférence A.G.

Notre ami Daniel Gustin, adhérent participant à la commission Lac et Port/Trait de côte, nous fera l'amitié de donner une conférence avant l'Assemblée Générale intitulée : « Hossegor, fille du sable et de l'eau. Les origines géologiques du site d'Hossegor ». Il nous y présentera la géologie d'Hossegor et du bassin Aquitain, en y incluant la question de l'évolution du trait de côte et du niveau de la mer.

Evelyne de Verteuil